

Note Méthodologique : plan d'évacuation obligatoire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sécurité des personnes dans les ERP et entreprises en situation d'urgence.
- Organiser une évacuation rapide et efficace au-delà d'une simple formalité réglementaire.
- Engager la responsabilité des employeurs/gestionnaires pour protéger la vie des occupants.
- Réduire les risques d'évacuation désorganisée et la gravité des sinistres.
- Garantir la conformité aux normes en vigueur et la protection juridique.

Point clé : Une visite physique est généralement indispensable pour le diagnostic initial et la validation des itinéraires d'évacuation.

Objectifs de la mission

- Organiser la sortie rapide et sécurisée des personnes; éviter panique et bousculades.
 - Réaliser un diagnostic précis des lieux.
 - Identifier les issues de secours et assurer une signalisation adaptée et visible.
 - Définir les modes d'alerte et les rôles des personnels référents.
 - Assurer la conformité réglementaire et la protection juridique de l'entreprise.
-

Périmètre / livrables attendus

- Rapport d'analyse des risques du site.
 - Contrôle de conformité documentaire et réglementaire.
 - Plan d'évacuation détaillé (itinéraires, voies de secours, points de rassemblement, équipements).
 - Plan d'action priorisé et répartition des rôles et responsabilités.
 - Consignes/supports de communication et supports de formation à l'évacuation.
 - Rapports de suivi et retours d'exercices d'évacuation.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial du site

- Analyse de l'environnement, des risques, de la configuration, des voies d'accès et des lieux de regroupement.
- Prise en compte des populations concernées.

- Résultat: contraintes et spécificités d'évacuation formalisées.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen de la conformité (Code du travail, règles de sécurité incendie).
- Revue des procédures, consignes, incidents passés et plans des bâtiments.
- Résultat: exigences cadrées et écarts identifiés.

Étape 3 : Élaboration des recommandations et plan d'action

- Définition des itinéraires, schéma des voies de secours, localisation des équipements et points de rassemblement.
- Répartition des rôles et responsabilités.
- Priorisation des recommandations pour une mise en œuvre réaliste.
- Résultat: plan d'action et plan d'évacuation.

Étape 4 : Suivi et accompagnement à la mise en œuvre

- Accompagnement: sessions d'information, coordination avec les services de sécurité, vérification des équipements.
- Réalisation d'exercices d'évacuation pour valider le dispositif.
- Reporting régulier et ajustements selon les évolutions.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Intervention / jalon	Livrable
Diagnostic initial	2 à 4 jours	Visite de site et entretiens	Rapport d'analyse des risques
Analyse documentaire	1 à 2 jours	Revue à distance	Contrôle conformité des documents
Recommandations	3 à 5 jours	Atelier de co-construction	Plan d'action et plan d'évacuation
Accompagnement	Variable selon besoin	Sessions sur site et à distance	Rapports et suivi des actions

Durée totale: de quelques jours à plusieurs semaines selon la taille/complexité; format présentiel ou hybride (visites + échanges à distance).

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournit les plans architecturaux, procédures existantes, rapports d'incidents et données de fréquentation.
- Facilite l'accès aux sites, visites, entretiens et ateliers de co-construction.
- Participe aux exercices d'évacuation et aux échanges de suivi.

Consultant

- Réalise le diagnostic des lieux et l'évaluation des risques.
 - Examine la conformité réglementaire et la documentation interne.
 - Élabore les recommandations, le plan d'action et le plan d'évacuation.
 - Accompagne la mise en œuvre, anime les sessions d'information, coordonne les exercices et le reporting.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans architecturaux à jour des bâtiments.
 - Procédures et consignes de sécurité existantes.
 - Rapports d'incidents/retours d'expérience passés.
 - Données sur les effectifs, profils d'occupants et fréquentation des locaux.
 - Accès aux sites, aux voies d'accès et aux équipements de sécurité en place.
 - Disponibilité des parties prenantes pour visites, ateliers et échanges (présentiel/hybride).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting régulier pour ajuster le plan selon les évolutions.
 - Exercices d'évacuation pour valider la pertinence du dispositif.
 - Interventions en présentiel et à distance selon besoins et disponibilités.
 - Référence aux normes en vigueur (Code du travail, sécurité incendie) comme critère de qualité.
 - Coordination avec les services de sécurité et vérification des équipements.
 - Accompagnement continu et suivi des actions.
-